

METAVISIO

Société anonyme au capital de 2 298 377,25 euros
Siège social : 80/84, rue de la Libération – 77340 Pontault-Combault
793 834 888 R.C.S. Melun

RAPPORT DE GESTION DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

Chers actionnaires,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire et extraordinaire en application des statuts et de la loi sur les sociétés commerciales pour vous rendre compte de l'activité de la société METAVISIO (ci-après la « **Société** ») au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, des résultats de cette activité et des perspectives d'avenir, et de soumettre à votre approbation les comptes annuels et les comptes consolidés du groupe constitué par la Société et sa Filiale au cours dudit exercice.

Les convocations prescrites par la loi vous seront régulièrement adressées et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur seront tenus à votre disposition dans les délais impartis.

TABLE DES MATIERES

CHAPITRE 1 -	Activité de la Société et de sa Filiale et évolution des affaires au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023.....	3
1.1	PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE L'ACTIVITÉ DU GROUPE AU COURS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2023.....	3
1.2	SITUATION DE L'ACTIVITÉ ET ANALYSE DE L'ÉVOLUTION DES AFFAIRES.....	3
1.3	Résultats de l'activité, progrès réalisés et difficultés rencontrées.....	5
1.4	Activité en matière de recherche et développement et de production.....	6
1.5	Activités polluantes ou à risque.....	7
1.6	Principaux risques et incertitudes auxquels la société est confrontée et gestion des risques financiers.....	7
1.7	Evolution prévisible et perspectives d'avenir.....	10
1.8	Evènements importants survenus entre la clôture de l'exercice et l'établissement du rapport	10
CHAPITRE 2 -	Filiale et participations.....	12
2.1	Activités des filiales de la Société.....	12
2.2	Aliénation d'actions intervenues à l'effet de régulariser les participations croisées.....	12
CHAPITRE 3 -	Informations sur les délais de paiement des fournisseurs et des clients.....	13
CHAPITRE 4 -	Montant des dividendes distribués au cours des trois derniers exercices.....	14
CHAPITRE 5 -	Tableau des résultats au cours des cinq derniers exercices.....	15
CHAPITRE 6 -	Répartition du capital et actions d'autocontrôle.....	16
6.1	Evolution de la répartition du capital au cours des 3 derniers exercices.....	16
6.2	Franchissement de seuils légaux.....	16
6.3	Actionnariat salarié.....	16
6.4	Informations relatives à l'autocontrôle.....	16
CHAPITRE 7 -	Rapport sur le gouvernement d'entreprise.....	17
7.1	Composition du conseil d'administration et de la direction générale.....	17
7.2	rapport sur les délégations en matière d'augmentations de capital au cours de l'exercice clos le 31 decembre 2023.....	19
7.3	Conventions conclues avec les mandataires sociaux.....	21
CHAPITRE 8 -	Opérations réalisées par les dirigeants sur leurs titres.....	23
CHAPITRE 9 -	REMUNERATIONS ET AVANTAGES ATTRIBUES AUX MANDATAIRES SOCIAUX ET PARTICIPATION AU CAPITAL.....	24
9.1	Participation au capital des mandataires sociaux.....	24
CHAPITRE 10 -	Mandats des commissaires aux comptes.....	26
10.1	Commissaires aux comptes.....	26
10.2	Commissaires aux comptes ayant démissionné, ayant été écartés ou n'ayant pas été renouvelés au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023.....	26
CHAPITRE 11 -	Liste des conventions réglementées et des conventions courantes.....	27
11.1	Nouvelles conventions réglementées conclues au cours de l'exercice 2023.....	27
11.2	Nouvelles conventions réglementées conclues depuis la clôture de l'exercice 2023.....	27
11.3	Conventions réglementées approuvées par l'assemblée générale des actionnaires, mais dont les effets se sont poursuivis au cours de l'exercice 2023.....	27
11.4	Cautions, avals et garanties donnés par la Société à des tiers.....	28
11.5	Conventions conclues entre un mandataire social ou un actionnaire détenant plus de 10% des droits de vote de la Société et une filiale, hors conventions courantes.....	28
CHAPITRE 12 -	Informations diverses.....	29

CHAPITRE 1 - ACTIVITE DE LA SOCIETE ET DE SA FILIALE ET EVOLUTION DES AFFAIRES AU COURS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

Vous trouverez ci-dessous les informations requises en application des articles L.232-1 II et R.225-102 du code de commerce.

1.1 PRESENTATION GENERALE DE L'ACTIVITE DU GROUPE AU COURS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

METAVISIO est une entreprise française spécialisée dans la conception, le marketing et la commercialisation d'ordinateurs portables qui sont distribués dans plus de 52 pays. Elle conçoit également des tablettes et périphériques. La Société détient à 100% une filiale au Delaware. SFIT USA CORP a été créée le 20 août 2018. Cette filiale ne fait l'objet d'aucune activité depuis sa création. La Société détient à 100% une filiale au Pays Bas. METAVISIO B.V a été créée en avril 2023. Cette filiale ne fait l'objet d'aucune activité depuis sa création. La Société détient à 99.99% une filiale en Inde. METAVISIO COMPUTING INDIA PRIVATE LIMITED a été créée en janvier 2023. Cette filiale ne fait l'objet d'aucune activité depuis sa création.

1.2 SITUATION DE L'ACTIVITE ET ANALYSE DE L'EVOLUTION DES AFFAIRES

Les principaux événements survenus au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ont été les suivants :

Opérations sur le capital

En janvier 2023, et à la suite de la conversion de 50 obligations convertibles émises en 2022, il a été constaté la création de 28.513 actions ordinaires émises avec une prime d'émission de 25.145,61 euros.

En février 2023, et à la suite de la conversion de 150 obligations convertibles émises en 2022 et 2023, il a été constaté la création de 85.540 actions ordinaires émises avec une prime d'émission de 75.437,73 euros.

En juin 2023, afin d'apurer les pertes antérieures, la société a réduit le capital social d'un montant de 7.804.791,75 € par voie de réduction de la valeur nominale des actions composant le capital social de 1 euro à 0,13 euro. Cette réduction de capital a été imputé sur le compte report à nouveau.

En juin 2023, et à la suite de la conversion de 170 obligations convertibles émises en 2023, il a été constaté la création de 199.099 actions ordinaires émises avec une prime d'émission de 173.216,13 euros.

En août 2023, la société a procédé à une augmentation de capital de 1.000.000 d'actions ordinaires nouvelles avec une prime d'émission de 655.900,00 euros, libérées en numéraire.

En août 2023, la société a procédé à une augmentation de capital de 220.000 actions ordinaires nouvelles avec une prime d'émission de 129.448,00 euros, libérées en numéraire.

En septembre 2023, la société a procédé à une augmentation de capital de 952.381 actions ordinaires émises avec une prime d'émission de 876.190,52 euros par compensation d'une partie de la créance en compte courant de Monsieur Stephan Français pour un montant de 1.000.000,05 €.

En septembre 2023, et à la suite de la conversion de 280 obligations convertibles émises en 2023, il a été constaté la création de 445.576 actions ordinaires émises avec une prime d'émission de 222.065,40 euros.

En décembre 2023, et à la suite de la conversion de 100 obligations convertibles émises en 2023, il a été constaté la création de 181.587 actions ordinaires émises avec une prime d'émission de 76.393,65 euros.

A la suite des opérations sur le capital de l'exercice 2023, le nombre total d'actions en circulation est passé de 8.856.972 actions d'une valeur nominale de 1 euro à 11.969.668 actions d'une valeur nominale de 0,13 euro et le capital social de la société est ainsi de 1.556.056,84 euros au 31 décembre 2023.

Partenariats commerciaux

En juillet 2023, la société a conclu un accord avec un partenaire couvrant à hauteur de 750 K€ le financement des achats de marchandises en Chine. Cet accord permet de bénéficier de délais de règlements compris entre 1 et 3 mois.

En septembre 2023, la société a contracté avec un prestataire gérant l'achat, le transport et la livraison des marchandises pour le compte de METAVISIO. Le prestataire est réglé par une plateforme de financement des créances dans le cadre d'une convention tripartite entre METAVISIO, le prestataire et la plateforme de financement.

Ouverture de nouvelles filiales

En janvier 2023, la société a ouvert une filiale en Inde afin de répondre aux appels d'offre du gouvernement Indien dans le cadre de relations B to Government.

En avril 2023, la société a ouvert une filiale aux Pays-Bas.

Situation bilancielle

Au 31 décembre 2023, les capitaux propres s'élèvent à 15 073 637 € (contre 11 427 758 € au 31 décembre 2022).

Le total bilan s'établit à 62 193 419 € fin 2023 (contre 46 218 884 € fin 2022).

La trésorerie nette de dettes financières s'élève à 362 320 € fin 2023 (contre 1 732 754€ fin 2022).

Pour information, nous vous rappelons que les communiqués de presse publiés par la Société sont disponibles sur son site Internet ([https:// https://www.metavisio.eu/fr-investors](https://www.metavisio.eu/fr-investors)).

1.3 RESULTATS DE L'ACTIVITE, PROGRES REALISES ET DIFFICULTES RENCONTREES

1.3.1 Résultats économiques et financiers de la Société

Compte de résultat

	France	Exportations	31/12/2023	31/12/2022	Renvoi
Produits d'exploitation					
Ventes de marchandises	16 595 611	1 575 643	18 171 254	22 753 304	D.1
Production vendue (biens)					
Production vendue (services)	19 396	10 128 484	10 147 880	8 168 248	D.1
Chiffre d'affaires net	16 615 007	11 704 127	28 319 134	30 921 552	
Production stockée					
Production immobilisée					
Subventions d'exploitation			2 398 479	6 667	
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			4 290 478	2 554 487	D.3.b
Autres produits			923 576	1 350 568	D.3.a
Total produits d'exploitation (I)			35 931 668	34 833 274	
Charges d'exploitation					
Achats de marchandises			22 181 185	18 205 928	D.2.a
Variations de stock			14 048	4 542 177	
Achats de matières premières et autres approvisionnements				307	
Variations de stock					
Autres achats et charges externes			6 218 910	5 855 695	D.2.b / E.6
Impôts, taxes et versements assimilés			80 639	129 393	D.2.c
Salaires et traitements			1 837 352	1 988 449	E.2 / E.3.b
Charges sociales			707 908	866 175	
Dotations aux amortissements et dépréciations					
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			760 285	1 009 519	
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations					
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			283 806	4 940 829	
Pour risques et charges : dotations aux provisions					
Autres charges			1 040 585	1 087 728	D.2.d
Total charges d'exploitation (II)			33 124 718	38 626 200	
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			2 806 950	- 3 792 926	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun					
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)					
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)					
Produits financiers					
De participation					
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé					
Autres intérêts et produits assimilés			20 934	55 991	
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges					
Différences positives de change					
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					
Total produits financiers (V)			20 934	55 991	
Charges financières					
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				479 909	D.4
Intérêts et charges assimilées			1 177 954	1 188 151	D.4
Différences négatives de change					
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					
Total charges financières (VI)			1 177 954	1 668 060	
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-1 157 020	-1 612 070	
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			1 649 930	- 5 404 996	

	31/12/2023	31/12/2022	Renvoi
Produits exceptionnels			
Sur opérations de gestion	234 299	336	D.5
Sur opérations de capital			
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	1 040		
Total produits exceptionnels (VII)	235 339	336	
Charges exceptionnelles			
Sur opérations de gestion	499 252	809 117	D.5
Sur opérations de capital	-	19 900	D.5
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			
Total charges exceptionnelles (VIII)	499 252	829 017	
Résultat exceptionnel (VII-VIII)	- 263 913	- 828 681	
Participation des salariés aux résultats (IX)			
Impôts sur les bénéfices (X)	310 891	- 80 000	D.6
Total des produits (I+III+V+VII)	36 187 941	34 889 600	
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	35 112 815	41 043 277	
BENEFICE OU PERTE	1 075 126	- 6 153 677	

1.3.2 Résultats économiques et financiers de la Société et proposition d'affectation du résultat

Au cours de l'exercice 2023, la Société a réalisé un chiffre d'affaires net de 28 319 134 € contre 30 921 552 € au cours de l'exercice précédent.

Le bénéfice d'exploitation s'est élevé à 2 806 950 € contre un déficit d'exploitation de 3 792 926 € au cours de l'exercice précédent.

Le résultat de l'exercice se solde pour la Société par un bénéfice de 1 075 126 € que nous vous proposons de reporter à nouveau en totalité.

Le compte « report à nouveau », après affectation du résultat 2023, s'élèverait désormais à 1 005 074 €.

1.4 ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT ET DE PRODUCTION

Une partie importante de la production de la Société est sous-traitée à nos différents partenaires asiatiques. Cette relation requiert le maintien d'une présence forte en Asie. Afin d'établir et de conserver des relations de grande qualité, la Société met en place un contrat à reconduction tacite avec les principales Design Houses et usines. Celles-ci sont présélectionnées par le Service Qualité, ce qui permet à la Société d'assurer la fiabilité des partenariats.

Afin de choisir des partenaires fiables pouvant répondre aux diverses exigences de rapport de qualité/prix, la société met en place systématiquement un audit approfondi. Celui-ci a pour but de contrôler et de garantir le niveau de qualité, la capacité de production, le respect des certifications telles que les ISO, l'environnement de production et l'environnement des travailleurs. Nos partenaires sont contractualisés Intel, Google et Microsoft ce qui garantit les process de conception, de production et de qualité.

La capacité de production et d'adaptation à nos besoins liés à notre développement sont primordiales. Les Design Houses et les usines partenaires sont sélectionnées selon leur capacité de suivre l'évolution de la Société. La diversification et l'adaptation des produits selon notre développement territorial sont également pris en compte dans la mise en place des partenariats.

Pour chaque production, un cahier des charges au niveau de la conception du produit, du rapport qualité/prix et du process de production est mis en place en France. Nos équipes en Chine veillent à l'application stricte de celui-ci. Un contrôle qualité est en mis en place à partir de l'étape « Sourcing » jusqu'à la livraison des clients. Cela permet à la Société d'optimiser la qualité des produits et des services mais également les charges d'achat, de développement et de transport.

Ayant un département R&D, la Société assure la conception Hardware des produits tout en personnalisant le développement de software de la marque.

METAVISIO continue de développer des produits innovants sous la marque Thomson.

Nos équipes techniques ont coordonné les projets de R&D avec nos différents partenaires, ils ont assuré la veille technologique et se sont concentrés sur cet exercice sur l'aspect qualitatif des nouveaux produits qui ont enrichi et continueront d'enrichir le catalogue THOMSON.

Thomson Computing a poursuivi son projet de relocalisation d'une partie de ses activités d'assemblage et de réparation en France. Les lignes SAV sont dorénavant internalisées et parfaitement maîtrisées selon notre charte de qualité. Concernant l'activité d'assemblage, THOMSON Computing est dorénavant en pleine maîtrise de ses lignes de production, en assurant en amont, les travaux de R&D nécessaires à la réalisation de ses logiciels, la conception de ses produits ainsi que leur design et packaging.

1.5 ACTIVITES POLLUANTES OU A RISQUE

La nature des activités de la Société n'entraîne aucun risque significatif pour l'environnement.

1.6 PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES AUXQUELS LA SOCIETE EST CONFRONTEE ET GESTION DES RISQUES FINANCIERS

La Société a émis huit emprunts obligataires convertibles dénommés OC₂₀₁₉, OC₂₀₂₀₋₁, OC₂₀₂₀₋₂, OC₂₀₂₁, OC₂₀₂₂₋₁, OC₂₀₂₂₋₂, OCA 2023 et OCA 2024 susceptibles de conduire à une dilution des actionnaires existants. A l'exception de celui relatif à l'OCAP₁₂₀₁₆, l'effet dilutif maximal des autres obligations convertibles ne peut être calculé à ce jour puisqu'il est fonction de l'évolution future du cours de bourse de la Société.

Risque de change

La Société réalise depuis 2023, des ventes dans 52 pays en dollar comme en euros, le risque de change est donc plus limité qu'en 2022, de plus les cotations sont maintenant revues tous les trimestres afin de pallier également aux risques de change.

Enfin, la direction financière de la Société dispose d'une expertise et d'une expérience importante sur les sujets de gestion des problématiques de change, ce qui réduit les chances de réalisation des risques qui y sont associés.

La société n'a plus de contrats d'options et d'accumulateurs de change à termes de devise USD pour couvrir le risque de change au 31/12/2023.

Risques en termes de besoins de financement du fonds de roulement

La Société a des besoins de financement importants pour être en mesure de satisfaire l'augmentation de son activité ainsi que pour lui permettre de développer et de commercialiser ses nouveaux produits. Les besoins de trésorerie annuels de la Société ont été jusqu'à présent assurés grâce à des outils tels que l'affacturage, l'emprunt bancaire, l'avance remboursable ou l'augmentation du capital.

Il se pourrait que la Société se trouve dans l'incapacité d'autofinancer sa croissance, ce qui a conduit la société à rechercher d'autres sources de financement et à signer en juin 2021, un accord avec la société Avenir Télécom lui permettant de faciliter ses achats de produits grâce à un contrat d'approvisionnement avec un crédit consenti jusqu'au règlement de ses factures clients (délais de paiement : 60 jours) par le biais du Factor Natixis.

La capacité de la Société à lever des fonds supplémentaires dépendra des conditions financières, économiques et conjoncturelles, ainsi que d'autres facteurs, sur lesquels elle n'exerce aucun contrôle ou qu'un contrôle limité. De plus, la Société ne peut garantir que des fonds supplémentaires seront mis à sa disposition lorsqu'elle en aura besoin et, le cas échéant, que lesdits fonds seront disponibles à des conditions acceptables.

La Société pourrait se trouver dans l'incapacité d'autofinancer sa croissance ce qui le conduirait à rechercher des sources de financement en particulier, via le recours à des financements bancaires permettant un effet de levier, via l'émission d'instruments financiers classés en passifs financiers ou via l'émission d'actions nouvelles.

Si les fonds nécessaires n'étaient pas disponibles, la Société pourrait choisir de freiner le développement de son activité.

Risques liés au nantissement d'actifs de la Société

La Société a octroyé un nantissement sur son fonds de commerce, en garantie d'un crédit en renforcement de trésorerie, pour un montant total de 2 000 000€, souscrit en 2018.

Établissement prêteur	Date de l'inscription	Date de la dernière échéance d'emprunt	Montant de l'Emprunt	Capital restant dû au 31/12/2023
Caisse d'Epargne	Octobre 2018	Avril 2024	1 000 000	70 184.91€
Caisse régionale de Crédit Agricole	Octobre 2018	Mai 2024	1 000 000	179 826,58
TOTAL			2 000 000	250 011,49

A ce jour la Société a respecté l'ensemble de ses engagements de remboursements et échéances sans demander de délai ou moratoire.

En cas de défaut de paiement, ces sûretés pourraient être réalisées par les bénéficiaires de ces nantissements. Un tel évènement pourrait avoir un effet défavorable significatif sur les activités de la Société.

Risque de crédit

En ce qui concerne les créances clients, la Société évalue régulièrement, en interne, le risque de crédit client et la situation financière de ses clients. A cette occasion, la Société veille lors de la sélection des clients, et distributeurs, à la qualité de leur assise financière et à leur respect de la réglementation locale.

La Société travaille principalement avec des enseignes de la grande distribution dont le risque de crédit est limité.

De plus, la Société a recours aux services de la société d'affacturage Natixis pour toute l'Europe et la société a souscrit une assurance auprès d'Atradius couvrant 95% de l'encours TTC en cas d'impayé.

La société ne cède ces créances au factor que si les clients concernés par lesdites créances sont couverts par Atradius.

Lors de la cession des créances aux sociétés d'affacturage : la Société comptabilise les créances cédées en contrepartie du débit d'un « compte courant factor non disponible ». Puis, la Société porte le montant financé par les sociétés d'affacturage au débit d'un sous-compte courant « Factor disponible », la Société pouvant alors disposer des fonds correspondants. Lors du règlement des créances par le client : les sociétés d'affacturage en informent la Société et rendent disponible la quote-part qui n'avait pas été financée.

Risque de liquidité

Les contrats liés à l'endettement de la Société comportent certaines clauses usuelles en matière d'exigibilité anticipée, notamment en cas de non-paiement d'une échéance. En conséquence, la Société est exposée à des risques de liquidité résultant de la mise en œuvre des clauses de remboursement anticipé de ces emprunts bancaires.

L'échéancier des dettes financières de la Société au 31 décembre 2023 est le suivant : en €	Solde au 31/12/23	A moins d'un an	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles*	5 003 770	4 508 302	495 468	0
Autres emprunts obligataires	0	0	0	0
Concours bancaires courants	1 275 005	1 275 005	0	0
Emprunts et dettes bancaires	16 108 755	8 332 400	7 776 355	0
Emprunts et dettes financières diverses	1 100 000	1 100 000	0	0
Total	23 487 530	15 215 707	8 271 823	0

Les OC₂₀₁₉, émises par la Société en juillet 2019 et suivant, arriveront à échéance trois ans après leur émission respective. La conversion des OC₂₀₁₉ peut être demandée en cas d'admission sur un marché boursier ou en cas de

défaut. Les obligations sont remboursées mensuellement en intérêts et capital. Les OC₂₀₂₀₋₁ et ₂₀₂₀₋₂, émises par la Société en février 2020 et décembre 2020 et suivant, arriveront à échéance trois ans après leur émission respective. La conversion des OC₂₀₂₀₋₁ et ₂₀₂₀₋₂ peut être demandée en cas d'admission sur un marché boursier ou en cas de défaut. Les obligations sont remboursées mensuellement en intérêts et capital. Les OC₂₀₂₁, émises par la Société en 2022, arriveront à échéance trois ans après leur émission respective. La conversion des OC₂₀₂₁ peut être demandée en cas d'admission sur un marché boursier ou en cas de défaut. Les obligations sont remboursées mensuellement en intérêts et capital. Les OCA 2023, émises par la Société le 1^{er} novembre 2023, arriveront à échéance trois ans après leur émission. La conversion des OCA 2023 peut être demandée en cas d'admission sur un marché boursier ou en cas de défaut. Les obligations sont remboursées mensuellement en intérêts et capital. Les OCA 2024, émises par la Société le 9 janvier 2024, arriveront à échéance trois ans après leur émission. La conversion des OCA 2024 peut être demandée en cas d'admission sur un marché boursier ou en cas de défaut. Les obligations sont remboursées mensuellement en intérêts et capital.

Concernant le risque lié au remboursement anticipé de ses financements, les prêts ou crédits de la Société ne comportent pas de clauses de *covenants* imposant le respect de ratios financiers. Des clauses relatives au changement de contrôle de la Société sont néanmoins présentes mais ne trouvent pas à s'appliquer en cas d'augmentation de capital lors de l'introduction en bourse envisagée.

La Société a procédé à une revue spécifique de son risque de liquidité et elle considère être en mesure de faire face à ses échéances à venir.

1.7 EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

En 2024, Metavisio devrait enregistrer un redressement de ses ventes dans un contexte de marché à nouveau porteur et suite à la signature de nouveaux accords de distribution avec des acteurs majeurs du secteur, tels People en Chine et Flipkart en Inde au cours de l'année 2024.

1.8 EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS ENTRE LA CLOTURE DE L'EXERCICE ET L'ETABLISSEMENT DU RAPPORT

En janvier 2024, la société a procédé à des augmentations de capital de 1.625.000 actions ordinaires nouvelles avec une prime d'émission de 1.571.350,00 euros, libérées en numéraire.

En janvier 2024, et à la suite de la conversion de 80 obligations convertibles, il a été constaté la création de 143.936 actions ordinaires émises avec une prime d'émission de 61.288,32 euros.

En janvier 2024, la société a procédé à une augmentation de capital de 625.000 actions ordinaires émises avec une prime d'émission de 418.750,00 euros par compensation d'une partie de la créance en compte courant de Monsieur Stephan Français pour un montant de 500.000,00 €.

En janvier 2024, la société a arrêté un plan d'attribution gratuite d'actions au profit des membres du personnel salarié ou de mandataires de la Société. Il a été attribué 270.539 actions dont l'acquisition ne sera définitive qu'après un délai de 1 an avec une condition de présence continue pour toutes les actions attribuées ainsi qu'une condition de performance pour 150.539 de ces actions.

En février 2024, la société a procédé à des augmentations de capital de 675.126 actions ordinaires nouvelles avec une prime d'émission de 412.231,94 euros, libérées en numéraire.

En février 2024, et à la suite de la conversion de 200 obligations convertibles émises en 2024, il a été constaté la création de 244.947 actions ordinaires émises avec une prime d'émission de 168.156,89 euros.

En février 2024, la société a procédé à une augmentation de capital de 67.512 actions ordinaires émises avec une prime d'émission de 41.222,83 euros par compensation de créance pour un montant de 49.999,39 €.

En mars 2024, la société a procédé à des augmentations de capital de 1.490.815 actions ordinaires nouvelles avec une prime d'émission de 1.327.993,22 euros, libérées en numéraire.

En mars 2024, la société a procédé à une augmentation de capital de 125.000 actions avec bons de souscription d'actions attachés avec une prime d'émission de 87.550,13 euros, libérées en numéraire. A chaque action émise est attaché un bon de souscription d'actions de la société, soit 125.000 ABSA émis. Chaque BSA donnera le droit de souscrire à une action de la société. La période d'exercice des BSA est de 2 ans à compter de l'émission.

En avril 2024, la société a procédé à des augmentations de capital de 512.821 actions ordinaires nouvelles avec une prime d'émission de 333.333,65 euros, libérées en numéraire.

A la suite des opérations sur le capital du début d'année 2024, le nombre total d'actions en circulation est passé de 11.969.668 actions d'une valeur nominale de 0,13 euro à 17.479.825 actions d'une valeur nominale de 0,13 euro et le capital social de la société est ainsi de 2.272.377,25 euros au 26 avril 2024.

En avril 2024, 475 obligations convertibles ont été souscrites pour 475.000 € dont 277.499 € en numéraire et 197.501 € par compensation de créances.

CHAPITRE 2 - FILIALE ET PARTICIPATIONS

Le tableau ci-dessous présente les filiales et participations au 31 décembre 2023 :

Filiale				
SFIT USA Corp	Société de droit du Delaware	Siège social : 251 Little Falls Drive, Wilmington, New Castle, Delaware, 19808	File number : 7025323	Pourcentage de détention : 100
METAVISIO BENELUX B.V	Private Limited Liability Company	Siège social : Hogehilweg 16 1101CD Amsterdam Nederland	RSIN : 865186613	Pourcentage de détention : 100
METAVISIO COMPUTING INDIA PRIVATE LIMITED	Société à responsabilité limitée par actions	Siège social : Unit No 500, 5th Floor, ITL Twin tower, Plot No-B9, NSP, Pitampura, Delhi 110034	CIN : U32109DL2023FTC409862	Pourcentage de détention : 99.99
Participations				
Néant				

2.1 ACTIVITES DES FILIALES DE LA SOCIETE

La société SFIT USA Corp, créée le 20 août 2018, est une société dont le siège social est situé à Wilmington dans le Delaware. Cette filiale n'a pas d'activité sur 2023 et seule une police d'assurance américaine a été signée afin d'ouvrir le marché américain. Elle ne compte aucun salarié.

La société METAVISIO BENELUX B.V, créée le 24 avril 2023, est une société dont le siège social est situé à Amsterdam au Pays Bas. Cette filiale n'a pas d'activité sur 2023. Elle ne compte aucun salarié.

La société METAVISIO COMPUTING INDIA PRIVATE LIMITED, créée le 24 janvier 2023, est une société dont le siège social est situé à Delhi en Inde. Cette filiale n'a pas d'activité sur 2023. Elle compte deux salariés au 31/12/2023.

2.2 ALIENATION D' ACTIONS INTERVENUES A L'EFFET DE REGULARISER LES PARTICIPATIONS CROISEES

Néant.

CHAPITRE 3 - INFORMATIONS SUR LES DELAIS DE PAIEMENT DES FOURNISSEURS ET DES CLIENTS

Vous voudrez bien trouver ci-dessous le tableau présentant le solde des dettes à l'égard des fournisseurs et des clients de la Société et de sa Filiale par date d'échéance au 31 décembre 2023 et au 31 décembre 2022 en application des articles L. 441-6-I et D. 441-4 du code de commerce :

	Article D. 441-6 - 1° du Code de commerce : Factures <u>recues</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						Article D. 441-6 - 2° du Code de commerce : Factures <u>émises</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranche de retard de paiement												
Nombres de factures concernées	186					2917	81					2129
Montant total TTC des factures concernées	(2 510 805,86) €	3 415 228,05 €	748 677,70 €	2 171 709,74 €	(817 400,23) €	3 007 409,70 €	1 485 650,37 €	1 546 983,74 €	579 165,55 €	(2 987 487,43) €	(15 598 542,18) €	(14 974 589,95) €
% du montant total des achats TTC de l'exercice	-10,11 %	13,76 %	[*] %	[*] %	[*] %	12,12 %						
% du chiffre d'affaires TTC de l'exercice							4,70 %	4,89 %	1,83 %	-9,44 %	-49,30 %	-47,33 %
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées												
Nombre de factures exclues	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Montant HT total des factures exclues	0€	0€	0€	0€	0€	0€	0€	0€	0€	0€	0€	0€
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L. 441-6 ou article L. 443-1 du Code de commerce)												
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement							30 jours, fin de mois					

Les montants présentés sont TTC et tiennent compte d'une date d'échéance à 60 j date de facture.

CHAPITRE 4 - MONTANT DES DIVIDENDES DISTRIBUES AU COURS DES TROIS DERNIERS EXERCICES

La Société n'a distribué aucun dividende au cours des trois derniers exercices.

La Société envisage d'affecter tous les fonds disponibles au financement de ses activités et de sa croissance et n'a en conséquence pas l'intention de distribuer de dividendes dans un futur proche.

CHAPITRE 5 - TABLEAU DES RESULTATS AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Vous voudrez bien trouver ci-dessous le tableau des résultats des cinq derniers exercices requis en application de l'article R. 225-102 al. 2 du code de commerce :

<u>Année</u>	<u>Résultat net</u>
2023	1 075 126 €
2022	-6 153 677 €
2021	1 145 230 €
2020	1 196 533 €
2019	-4 741 061 €

CHAPITRE 6 - REPARTITION DU CAPITAL ET ACTIONS D'AUTOCONTROLE

6.1 EVOLUTION DE LA REPARTITION DU CAPITAL AU COURS DES 3 DERNIERS EXERCICES

Le tableau ci-dessous présente la répartition du capital et des droits de vote de la Société au 31 décembre 2023, 31 décembre 2022 et 31 décembre 2021 :

Actionnaires	Capital au 31/12/2023		Capital au 31/12/2022		Capital au 31/12/2021	
	Nombre actions et droits de vote	Pourcentage	Nombre actions et droits de vote	Pourcentage	Nombre actions et droits de vote	Pourcentage
Stéphan Français	5 356 102	45,44	4 403 721	49,72	4 398 614	65,54
Global Tech Opportunities 24	1 000 000	8,48	- 5%	- 5%	- 5%	- 5%
Hexagon Capital Fund	758 728	6,44	- 5%	- 5%	- 5%	- 5%
Teddy Riner	- 5%	- 5%	462 000	5,22	462 000	6,88
Esfm Participations	- 5%	- 5%	- 5%	- 5%	169 246	5,04
Totaux	7 114 830	60,36	4 865 721	54,94	5 029 860	77,46

Au 31 décembre 2023 et à la connaissance de la Société, aucun actionnaire autre que ceux mentionnés dans le tableau ci-dessus ne détient plus de 5% du capital et des droits de vote de la Société.

Il est prévu un droit de vote double (article 13 des statuts).

6.2 FRANCHISSEMENT DE SEUILS LEGAUX

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, aucune déclaration de franchissement seuil n'a été réalisée à la Société en application des dispositions de l'article L.233-7 du code de commerce.

6.3 ACTIONNARIAT SALARIE

Vous trouverez ci-dessous les informations requises en application de l'article L. 225-102 du code de commerce.

Au 31 décembre 2023 et à la connaissance de la Société, les salariés détiennent 3 458 actions, soit 0,039 % du capital social.

6.4 INFORMATIONS RELATIVES A L'AUTOCONTROLE

La Société ne possède aucune action en autocontrôle et n'a pas été autorisée à le faire par l'assemblée générale.

CHAPITRE 7 - RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 alinéa 6 du code de commerce, vous trouverez dans le présent paragraphe le **rapport** sur le gouvernement d'entreprise.

Le présent paragraphe comporte l'ensemble des informations requises par l'article L. 225-37-4 du code de commerce pour les sociétés dont les titres ne sont pas admis sur un marché réglementé.

7.1 COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DE LA DIRECTION GENERALE

7.1.1 Conseil d'administration

Au 31 décembre 2023, le conseil d'administration est composé des membres suivants :

Nom	Mandat	Age	Membre indépendant	Date d'entrée au conseil d'administration	Date d'expiration du mandat actuel	Adresse professionnelle
Stéphan FRANCAIS	Président du conseil d'administration, Directeur général et Administrateur	54	Non	14 octobre 2021	AG statuant sur les comptes clos le 31 décembre 2023	Siège social
Marc DESCHAMPS	Administrateur	59	Oui	14 octobre 2021	AG statuant sur les comptes clos le 31 décembre 2023	Siège social
Pierre KRASNOVSKY	Administrateur	62	Non	4 novembre 2023	AG statuant sur les comptes clos le 31 décembre 2023	Siège social

Stéphan FRANCAIS, Président du conseil d'administration et Directeur général (54 ans)

Il est diplômé d'une maîtrise de création d'entreprises à Paris X mais également d'un DEA de sciences politiques et d'un doctorat de sciences politiques sur le développement d'un axe de coopération entre l'Asie et la France.

A la fin de ses études, il décide de se lancer dans l'informatique au sein du groupe PPR où il fera carrière pendant 10 ans finissant directeur des achats chez Surcouf.

Après une première aventure entrepreneuriale avec DNS en tant qu'associé pour le développement d'une gamme d'importation sous la marque SoundVision, il décide de créer la Société autour de la conception de produits informatiques sous la marque Thomson.

Autres mandats et fonctions exercés au 31 décembre 2023	
Fonctions	Sociétés
<i>Sociétés en France</i>	
Gérant	SAINTANGE
<i>Sociétés hors de France</i>	
Néant.	
Autres mandats et fonctions exercés au cours des 5 dernières années	
<i>Sociétés en France</i>	
Néant.	
<i>Sociétés hors de France</i>	

Néant.
Nombre d'actions détenues au 31 décembre 2023 : 5 356 102

Marc Deschamps, Administrateur (59 ans)

Marc Deschamps est Co-fondateur de Drake Star Partner depuis 2004. Banque d'investissement mondiale au service des secteurs technologiques de croissance et de moyenne capitalisation, avec des bureaux à New York, Londres, Paris, Munich, Los Angeles, San Francisco, Berlin et Genève.

Marc Deschamps n'a exercé aucun autre mandat ou fonction au sein d'autres sociétés pendant les 5 dernières années.

Autres mandats et fonctions exercés au 31 décembre 2023	
Fonctions	Sociétés
<i>Sociétés en France</i>	
Néant.	
<i>Sociétés hors de France</i>	
Néant.	
Autres mandats et fonctions exercés au cours des 5 dernières années	
<i>Sociétés en France</i>	
Néant.	
<i>Sociétés hors de France</i>	
Néant.	
Nombre d'actions détenues au 31 décembre 2023 : 0	

Pierre Krasnovsky, Administrateur (62 ans)

Pierre Krasnovsky a exercé un mandat de Président DG pendant 20 ans et ensuite est devenu directeur Grands comptes chez METAVISIO avant de reprendre une position de directeur general en octobre 2023.

Autres mandats et fonctions exercés au 31 décembre 2023	
Fonctions	Sociétés
<i>Sociétés en France</i>	
Néant.	
<i>Sociétés hors de France</i>	
Néant.	
Autres mandats et fonctions exercés au cours des 5 dernières années	
<i>Sociétés en France</i>	
Néant.	
<i>Sociétés hors de France</i>	
Néant.	
Nombre d'actions détenues au 31 décembre 2023 : 0	

7.1.2 Direction générale

7.1.2.1 Modalité d'exercice de la direction générale

En vertu de l'article L. 225-51-1 du code de commerce et de l'article 19 des statuts, le conseil d'administration doit, à la majorité des administrateurs présents et représentés, délibérer sur les

modalités d'exercice de la direction générale qui doit être assumée, sous sa responsabilité, soit par le président du conseil d'administration soit par une autre personne physique nommée par le conseil d'administration et qui prend le titre de directeur général.

Le conseil d'administration de la société, lors de sa réunion du 31 octobre 2022, avait décidé que la direction générale de la Société serait exercée par le président du conseil d'administration. Suite à la démission de Monsieur Marc Deschamps de ses fonctions de président directeur général de la Société, le conseil d'administration a alors nommé Monsieur Stéphane Français aux fonctions de président directeur général de la Société.

7.1.2.2 Composition de la direction générale au 31 décembre 2023

Au 31 décembre 2023, la direction générale de la Société était composée ainsi :

Nom	Mandat	Date de début du mandat	Date d'expiration du mandat
Stéphane Français	Président-directeur général	31 octobre 2022	AG statuant sur les comptes clos le 31 décembre 2023

7.1.2.3 Evolution de la composition de la direction générale depuis le 1er janvier 2023

Aucune modification n'a été apportée à la composition de la direction générale depuis le 1^{er} janvier 2023.

7.2 RAPPORT SUR LES DELEGATIONS EN MATIERE D'AUGMENTATIONS DE CAPITAL AU COURS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

Le tableau ci-dessous présente, de façon synthétique, les délégations accordées au président et au conseil d'administration par l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire (ci-après l'« **AGOE** ») de la Société du 26 juin 2023.

Délégations données au président et au conseil d'administration par l'AGOE	Montant nominal maximal de l'augmentation de capital	Echéance de la délégation	Utilisation des délégations faites par le Président/Nombre d'actions émises	Modalités de détermination du Prix
1. Augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires	30 000 000 €	26 août 2025	Néant	Fixées par le conseil d'administration, étant précisé que la somme sera au moins égale à la valeur nominale de l'action à la date d'émission

Délégations données au président et au conseil d'administration par l'AGOE	Montant nominal maximal de l'augmentation de capital	Echéance de la délégation	Utilisation des délégations faites par le Président/Nombre d'actions émises	Modalités de détermination du Prix
2. Augmentation de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires par voie d'offre au public	30 000 000 €	26 août 2025	Néant	Fixées par le conseil d'administration, étant précisé que la somme sera au moins égale à la moyenne pondérée par les volumes des cours de l'action de la Société sur le marché de cotation des cinq dernières séances de bourse précédant la fixation du prix de l'émission, éventuellement diminuée d'une décote de 50%
3. Augmentation de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires par voie de placement privé	30 000 000 € & limite de 20% du capital par an	26 août 2025	19/01/2024 : émission de 1 250 000 actions 28/02/2024 : émission de 500 000 actions avec 500 000 BSA attachés	Fixées par le conseil d'administration, étant précisé que la somme sera au moins égale à la moyenne pondérée par les volumes des cours de l'action de la Société sur le marché de cotation des cinq dernières séances de bourse précédant la fixation du prix de l'émission, éventuellement diminuée d'une décote de 50%

Délégations données au président et au conseil d'administration par l'AGOE	Montant nominal maximal de l'augmentation de capital	Echéance de la délégation	Utilisation des délégations faites par le Président/Nombre d'actions émises	Modalités de détermination du Prix
4. Augmentation de capital au bénéfice d'une catégorie dénommée d'investisseurs	30 000 000 €	26 décembre 2024	15/09/2023 : émission de 220 000 actions 29/09/2023 : émission de 952 381 actions 22/02/2024 : émission de 742 638 actions 15/03/2024 : émission de 243 902 actions 29/03/2024 : émission de 246 913 actions	Fixées par le conseil d'administration, étant précisé que la somme sera au moins égale à la moyenne pondérée par les volumes des cours de l'action de la Société sur le marché de cotation des cinq dernières séances de bourse précédant la fixation du prix de l'émission, éventuellement diminuée d'une décote de 50%
5. Augmentation de capital par attribution gratuite d'actions	Limite de 10% du nombre d'actions composant le capital à la date d'attribution	26 août 2026	04/01/2024 : attribution de 270 539 actions gratuites (période d'acquisition d'un an)	Sans objet
6. Augmentation du capital de la Société au profit des adhérents au plan d'épargne d'entreprise	1 000 €	26 août 2025	Néant	Conforme aux dispositions de l'article L.3332-20 du code du travail

7.3 CONVENTIONS CONCLUES AVEC LES MANDATAIRES SOCIAUX

7.3.1 Conventions réglementées

Les conventions réglementées visées aux articles L. 225-38 et suivants du code de commerce sont décrites au chapitre 12 du présent rapport.

7.3.2 Conventions intervenues entre un mandataire social de la Société ou un actionnaire détenant plus de 10% et une société dont la Société détient, directement ou indirectement, plus de la moitié du capital

Contrat de bail entre la Société et la SCI Saintange :

Le 1^{er} juin 2014, la Société a conclu un contrat de bail commercial avec la société civile SCI HDW (devenue SCI saintange), dont Monsieur Stéphan Français est le gérant et l'associé unique, relatif à la

location de locaux sis 157, rue du Caporal Poussineau – 77190 Dammarie les Lys, lieu-dit Château Saint Ange, dont la Société se sert comme espace d'exposition de ses produits.

Ce bail a été conclu pour une durée de neuf années entières et consécutives commençant à courir le 1^{er} juin 2014 et se terminant le 31 mai 2023.

Ce bail a fait l'objet d'un avenant en date du 1^{er} décembre 2014 aux termes duquel la surface louée a été réduite. Le loyer annuel de ces locaux est passé de 120 000 euros à 72 000 euros, payable mensuellement.

Le contrat de bail (modifié par voie d'avenant) a été conclu à des conditions normales.

Ce bail a également fait l'objet d'un avenant en date du 1^{er} janvier 2017 mettant à la charge de la Société les travaux de modification et d'embellissement de l'espace showroom occupé par la Société destinés à se conformer aux obligations liées au statut de « bâtiment classé » du bâtiment loué.

CHAPITRE 8 - OPERATIONS REALISEES PAR LES DIRIGEANTS SUR LEURS TITRES

Conformément aux dispositions du Règlement (UE) n°596/2014 du 16 avril 2014 dit « règlement relatif aux abus de marché », les opérations réalisées par les personnes visées à l'article 19 dudit règlement sont déclarées auprès de l'Autorité des marchés financiers dans les conditions et selon les modalités prévues par le règlement général de l'Autorité des marchés financiers et par le règlement relatif aux abus de marché.

Ces déclarations sont publiées par l'Autorité des marchés financiers sur son site Internet (<https://www.amf-france.org>).

A la connaissance de la Société, aucune opération n'a été réalisée sur les titres de la Société par les personnes visées à l'article L. 621-18-2 du Code monétaire et financier au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

CHAPITRE 9 - REMUNERATIONS ET AVANTAGES ATTRIBUES AUX MANDATAIRES SOCIAUX ET PARTICIPATION AU CAPITAL Les tableaux ci-dessous présentent les rémunérations et avantages de toute nature versés aux mandataires sociaux par la Société et sa filiale au cours des exercices clos les 31 décembre 2023 et 31 décembre 2022 :

Tableau de synthèse de l'ensemble des rémunérations et des options et actions gratuites attribuées aux mandataires sociaux dirigeants

Une synthèse de l'ensemble des éléments de rémunération due et versée aux membres de la direction générale de la Société au cours des exercices clos les 31 décembre 2023 et 31 décembre 2022 est présentée ci-après :

Nom	Fonctions	2023			2022		
		Rémunération fixe due (en euros)	Rémunération variable due (en euros)	Avantages de toute nature dus (en euros)	Rémunération fixe due (en euros)	Rémunération variable due (en euros)	Avantages de toute nature dus (en euros)
Stéphan Français	Président directeur general	244 752	Néant	Néant	242 424	Néant	Néant
TOTAL		244 752	Néant	Néant	242 424	Néant	Néant

Tableau de synthèse de la rémunération de l'activité et autres rémunérations perçues par les mandataires sociaux non dirigeants

Une synthèse de la rémunération de l'activité et autres rémunérations attribuées aux administrateurs de la Société au titre des exercices clos les 31 décembre 2023 et 31 décembre 2022 est présentée ci-après :

Nom	Fonctions	2023		2022	
		Rémunération de l'activité (en euros)	Autres rémunérations (en euros)	Rémunération de l'activité (en euros)	Autres rémunérations (en euros)
Marc Deschamps	Administrateur	Néant	Néant	Néant	41 667€
Nicolas Gaudin de Saint-Remy	Administrateur	Néant	108 395€	Néant	108 267€
Loic Poirier	Administrateur	Néant	39 000€	Néant	47 500€
Pierre Krasnovsky	Administrateur	Néant	85 573€	Néant	Néant
TOTAL		Néant	232 968€	Néant	197 434€

L'assemblée générale ordinaire et extraordinaire des actionnaires, lors de sa réunion du 14 octobre 2021, a décidé d'allouer à titre de rémunération de l'activité des administrateurs un montant global maximum de 10 000 euros aux administrateurs au titre de l'exercice qui s'achèvera le 31 décembre 2021 ainsi que pour chacun des exercices suivants, jusqu'à décision contraire de l'assemblée générale ordinaire. Elle a également donné au conseil d'administration tous pouvoirs pour répartir, la totalité ou une partie de cette somme, entre ses membres.

9.1 PARTICIPATION AU CAPITAL DES MANDATAIRES SOCIAUX

Au 31 décembre 2023, la participation de chaque mandataire dans le capital de la Société se présente comme suit :

Mandataires	Actions		Droits de vote	
	Nombre	%	Nombre	%
Stéphan Français <i>Président directeur général</i>	5 356 102	45,44	5 356 102	45,44
Marc Deschamps <i>Administrateur</i>	0	0	0	0
Pierre Krasnovsky <i>Administrateur</i>	0	0	0	0
TOTAL	5 356 102	45,44	5 356 102	45,44

CHAPITRE 10 - MANDATS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

10.1 COMMISSAIRES AUX COMPTES

Commissaires aux comptes titulaires

Fischbach, Girault et Associés

Représenté par Messieurs Frédéric Girault et Martin Fishbach.

Date de la première nomination : 15 décembre 2018

Date d'expiration du mandat : Assemblée générale appelée à statuer sur les comptes clos le 31/12/2026.

* * *

Grant Thornton

Représenté par Monsieur Laurent Bouby.

Date de la première nomination : 5 août 2021

Date d'expiration du mandat : Assemblée générale appelée à statuer sur les comptes clos le 31/12/2024.

10.2 COMMISSAIRES AUX COMPTES AYANT DEMISSIONNE, AYANT ETE ECARTES OU N'AYANT PAS ETE RENOUVELES AU COURS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

Néant.

CHAPITRE 11 - LISTE DES CONVENTIONS REGLEMENTEES ET DES CONVENTIONS COURANTES

Par application des dispositions des articles L. 225-38 et suivants du code de commerce, vous trouverez ci-dessous la liste des conventions réglementées et des conventions courantes au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Nous vous précisons que les fonctions des personnes concernées par les conventions décrites au présent paragraphe sont considérées à la date de signature des dites conventions.

A la connaissance de la Société, il n'existe pas d'autre contrat de services liant, directement ou indirectement, les mandataires sociaux à la Société.

11.1 NOUVELLES CONVENTIONS REGLEMENTEES CONCLUES AU COURS DE L'EXERCICE 2023

Néant.

11.2 NOUVELLES CONVENTIONS REGLEMENTEES CONCLUES DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2023

Néant.

11.3 CONVENTIONS REGLEMENTEES APPROUVEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE DES ACTIONNAIRES, MAIS DONT LES EFFETS SE SONT POURSUIVIS AU COURS DE L'EXERCICE 2023

Contrat de prestation de services avec la société Avendio Ltd.

Personne concernée : Marc Deschamps, administrateur

Objet de la convention et procédure :

La convention a pour objet la fourniture de prestations de services par Avendio Ltd au bénéfice de la Société (conseil en stratégie et finance d'entreprise, mise en relation avec des investisseurs, conseils à toutes sociétés permettant un développement pour la Société et conseil financier et stratégique auprès de la direction de la Société). Avendio Ltd dispose d'une expertise adaptée pour accompagner la Société dans son développement, ainsi que d'un réseau dans le domaine.

La convention n'a pas été préalablement autorisée par le conseil d'administration.

Modalités de la convention :

La société Avendio Ltd perçoit une rémunération mensuelle de 8.334 euros hors taxes au titre de la convention.

Contrat de prestation de services avec Monsieur Loïc Poirier

Personne concernée : Loïc Poirier, administrateur

Objet de la convention et procédure :

La convention a pour objet la fourniture de prestations de services par Monsieur Loïc Poirier au bénéfice de la Société.

La convention n'a pas été préalablement autorisée par le conseil d'administration.

Modalités de la convention :

Monsieur Loïc Poirier perçoit une rémunération annuelle de 47.500 euros au titre de la convention.

11.4 CAUTIONS, AVALS ET GARANTIES DONNES PAR LA SOCIETE A DES TIERS

Néant.

11.5 CONVENTIONS CONCLUES ENTRE UN MANDATAIRE SOCIAL OU UN ACTIONNAIRE DETENANT PLUS DE 10% DES DROITS DE VOTE DE LA SOCIETE ET UNE FILIALE, HORS CONVENTIONS COURANTES

Néant.

CHAPITRE 12 - INFORMATIONS DIVERSES

Conformément aux dispositions des articles 39-4 et 223 quater du code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de la Société de l'exercice écoulé ne contiennent pas de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

Par application des dispositions de l'article L. 232-6 du code de commerce, nous vous informons qu'aucune modification n'a été apportée au mode de présentation des comptes annuels, ni dans les méthodes d'évaluation retenues par rapport à l'exercice précédent.

* * *

Nous espérons que ce qui précède recevra votre agrément.

Paris, le 26 avril 2024

Le conseil d'administration